

LA FOURNÉE

Volume XIII, n° 3

Mars - mai 2013

www.shrt.qc.ca

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA
RÉGION DE TERREBONNE
148, rue Saint-André
Terrebonne, Québec, J6W 3C3
TÉLÉPHONE
(450) 492-7477
COURRIEL
INFO@SHRT.QC.CA

Inauguration de la Maison d'histoire : avoir enfin pignon sur rue (*À lire en page 3*)

PATRIMOINE

La maison Eugène-
Labelle (1923), à
Terrebonne
À lire en page 10.

AU SOMMAIRE

NOTE DE RECHERCHE : EXPANSION DU BOURG DE TERREBONNE ENTRE 1762 ET 1832

Lors de sa conférence du 31 janvier 2013, Claude Blouin, historien et président de la Société d'histoire, abordait la deuxième partie de son étude inédite du développement territorial du bourg de Terrebonne entre 1762 et 1830. Il en présente ici un résumé et quelques conclusions.

Suite à la page 6

ARCHÉOLOGIE : SITE PRÉHISTORIQUE DE MAS- COUCHE (par Francis Bellavance, collaborateur)

À l'heure actuelle, seul un site préhistorique est connu à Mascouche. Il est identifié par le numéro Borden BkFj-5. Celui-ci a été découvert en 1986 par les archéologues de la firme Ethnoscop (1987), en bordure de la rivière Mascouche, près d'un rapide.

Suite à la page 8

LIVRE : EXTRAIT DE *À NOUS LA TERRE ET LA LI- BERTÉ* (de Richard Lagrange, à paraître en avril 2013)

Nous reproduisons, avec l'aimable autorisation de l'auteur, un extrait du chapitre 2 de l'ouvrage à paraître le 21 avril 2013, lors du brunch-bénéfice de la Société d'histoire.

Suite à la page 11



La Maison d'histoire de Terrebonne voit le jour au 148, rue Saint-André (photo La Revue)



Site préhistorique de Mascouche (Photo Ethnoscop)



Richard Lagrange, historien

NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE

Le jeudi 28 mars 2013 à
18 h 00.

Tous les détails à la
page 13.



Maison Bouvier-Allard (c1805), Lachenaie, classée immeuble patrimonial (Photo © SHRT 2012)



Émilie Lassire Lagrange, stagiaire

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI

La SHRT a remis tout récemment, à la Direction de l'aménagement du territoire, son inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Terrebonne.

PATRIMOINE FABULEUX

L'inventaire dénombre, dans les limites de la ville, quelque 618 immeubles patrimoniaux, excluant le patrimoine agricole. La norme en vigueur au Québec établit que les édifices construits avant 1946 peuvent être considérés comme patrimoniaux. Nous avons respecté cette norme dans la réalisation de notre inventaire. Ainsi, non seulement le territoire recèle-t-il une grande variété patrimoniale, mais on observe également que plus du tiers des immeubles dénombrés présente un intérêt au plan architectural, tant par ses caractéristiques que par son état de conservation.

Ainsi, il ne fait plus aucun doute que Terrebonne dispose d'un grand nombre d'immeubles patrimoniaux qui de-

vraient faire l'objet d'une meilleure mise en valeur, lesquels pourraient contribuer à améliorer davantage l'aspect visuel de la ville.

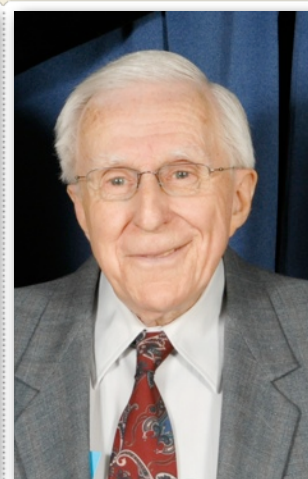
RECHERCHES

Les recherches récentes de la Société d'histoire de la région de Terrebonne montrent que l'histoire locale est beaucoup plus riche encore qu'on ne le croyait. Qui sait que Terrebonne était l'un des principaux centres de commerce du Québec, du début du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e; que l'on y retrouvait un chantier maritime, de nombreux tailleurs de pierres, des entrepôts de la Compagnie du Nord-Ouest; que Lachenaie avait été le champ de bataille d'une guerre sanglante entre les Iroquois, et les Français, etc. Bref, ces découvertes historiques nous permettraient de développer plusieurs lieux et événements d'animation historiques qui viendraient augmenter l'offre touristique et culturelle de Terrebonne, en modifier la dynamique.

Émilie Lassire-Lagrange œuvre en tant que stagiaire à la SHRT depuis janvier 2013. Née en 1984, elle a la chance d'avoir une famille merveilleuse qui l'épaula toujours dans chacun de ses projets. À partir de la quatrième année du primaire, elle a fait ses études en concentration musique, puis en art dramatique, pour finir son secondaire en art et communication. Au Cégep du Vieux-Montréal, elle étudia la photographie; diplômée en 2004, elle a exercé sa profession jusqu'en 2010. Elle est alors retournée aux études en animation et recherche culturelles, à l'UQAM. En 2006, elle s'est découverte une passion pour les voyages avec sac à dos. Elle a ainsi visité l'Europe et plusieurs États américains. En 2012, elle a fait une session d'études en sociologie, à l'Université Paul-Verlaine, à Metz. Elle termine ses études en ARC avec ce stage pratique à la Maison d'histoire, sous la supervision de Claude Martel et de Claude Blouin.



Le conseil d'administration de la SHRT lors de l'inauguration de la Maison d'histoire (photo Sébastien Arbour)



Aimé Despatis (Photo La Revue)

INAUGURATION DE LA MAISON D'HISTOIRE : AVOIR ENFIN PIGNON SUR RUE

Texte de l'allocution du président de la Société d'histoire de la région de Terrebonne, prononcée lors de l'inauguration officielle de la Maison d'histoire de Terrebonne, le vendredi 15 mars 2013. Le maire de Terrebonne et quelques conseillers municipaux ont présidé à la coupure de ruban traditionnelle.

ALLOCUTION

«Aimé, j'ai remplis la promesse que je t'ai faite.»

La Société d'histoire de la région de Terrebonne est née d'une rencontre; rencontre entre un journaliste chevronné et férù d'histoire, qui n'avait jamais le temps de s'en occuper, et quelques enseignants d'histoire à la recherche d'informations sur Terrebonne dans les années 1870. C'était au début de l'automne de 1975; en novembre, une assemblée constituante avait lieu dans le

Salon rouge de l'École secondaire Saint-Sacrement, ancien manoir Masson.

La SHRT naissait dans une période d'effervescence «nationale». La redécouverte et la conservation du patrimoine étaient alors au goût du jour (on dirait aujourd'hui, «la saveur du mois») et encore plus à Terrebonne : la sauvegarde de l'île des moulins, la restauration et la mise en valeur de ses bâtiments, l'animation de l'île faisaient régulièrement les manchettes de *La Revue*. Il y avait aussi cet élan irrépissable pour la sauvegarde du patrimoine bâti du Vieux-Terrebonne : le *Groupe de la Place publique*, les rêves de certains «pelleteux de nuages», dont Marc Lincourt que je salue ce soir, et Michel Prud'homme, qu'on oublie trop souvent de mentionner et qui en a fait l'histoire de sa vie; les comités d'études et d'orientation, les «coups de gueule» visant à secouer les autorités et entraîner la population dans le mouvement

«Auteur ou coauteur de plusieurs ouvrages à saveur historique, il a signé avec son ami Jacques Corbeil, en 1991 et en 1993, deux livres sur l'histoire des conseils municipaux de Terrebonne et de Saint-Louis-de-Terrebonne. En 2008, il réalisa un de ses grands rêves en publiant *Les maires de Terrebonne, 1854-2007, portant sur les premiers magistrats de cette ville, mais aussi de Lachenaie, La Plaine et Saint-Louis-de-Terrebonne.*

Historien autodidacte, Aimé Despatis a recueilli plus de 3000 documents et photos sur l'histoire de la région, aujourd'hui conservés en partie au Centre régional d'archives de Lanaudière. Il s'agit d'archives qu'il a accumulées à la suite de recherches personnelles depuis les années 1940.

Membre-fondateur de la Société d'histoire de la région de Terrebonne, en 1975, il a relancé l'organisme avec d'autres protecteurs de notre histoire en 2008. »
Gilles Bordonado (2009)

car, quelques années auparavant, ne voulait-on pas en raser une bonne partie pour construire des voies rapides et ériger des... tours à condos ? Bref, ça bougeait dans le Vieux et on en apprécie aujourd'hui les résultats. Nostalgie, direz-vous ? Non pas ! Il est de notre devoir de le rappeler. Ce qu'on considère comme acquis aujourd'hui, dans le Vieux-Terrebonne, est la concrétisation des rêves les plus fous de quelques visionnaires, d'une poignée de «hippies, chevelus et barbues» qui y croyaient et y croient encore, bien que beaucoup plus âgés, chauves et glabres.

Puis, la SHRT s'est trouvée un pied-à-terre dans le Bureau seigneurial, d'où elle animait une exposition et organisait tant bien que mal, avec les moyens du bord, des activités dans l'île. Mais ce fut de courte durée. Elle dut céder ses locaux à la Corporation de l'Île-des-Moulins, à laquelle on avait confié ce mandat d'animation et les moyens de le réaliser. Nous nous sommes donc retrouvés « sans domicile fixe » pendant quelque vingt-cinq années, avec toutes les conséquences que cela implique : démobilisation lente mais inéluctable, déménagements répétitifs des « archives », qu'on n'osait pas accumuler, au fil des arrivées et des départs, dispersion des « avoirs » dans des

maisons privées ou des locaux de la Ville. Or, au fil des années, la quête d'une « résidence fixe » est devenue une quasi obsession. Lorsque les rares membres qui restaient sont partis, la SHRT a sombré dans une période de torpeur qui a duré six longues années. Aimé Despatis a fait l'impossible pour sauver les meubles. Il a confié une partie de ses archives et celles de la Société d'histoire à la Bibliothèque de Terrebonne et au Centre d'archives régional Lanaudière ; il s'est assuré, tant bien que mal, que ce qui était encore dispersé soit préservé. Qu'il en soit aujourd'hui remercié de manière posthume. Amertume direz-vous ! Non plus. Simple constatation. On le répète souvent : « il faut savoir d'où l'on vient, pour mieux savoir où on s'en va ».

La Maison d'histoire de Terrebonne que nous inaugurons aujourd'hui est aussi née d'une rencontre. Rencontre entre un « vieux » journaliste émérite et obstiné, un cadre scolaire retraité qui reprenait du service à la SHRT et...un certain maire de Terrebonne. C'était au printemps 2008. Une promesse faite ce jour-là, par quelqu'un qui y a cru et qui nous a fait confiance, se concrétise aujourd'hui. Et ce n'est qu'un début.

La Maison d'histoire n'était qu'un objectif intermédiaire, une

étape essentielle dans la réalisation de notre mission de regrouper toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire afin de construire, par la recherche documentaire, l'histoire de Terrebonne et de la diffuser; de recenser, préserver et mettre en valeur son patrimoine bâti, lequel est d'une très grande richesse, comptant quelque 618 immeubles patrimoniaux à son actif.

Je tiens donc à remercier maintenant et publiquement :

1. Jean-Marc Robitaille qui a cru en nous, en notre projet, et qui a tenu sa promesse. En ce qui me concerne, il est un homme de parole.

2. Les cadres et les employés « cols bleus » de la Ville de Terrebonne, affectés à la réfection du bâtiment, qui, grâce à leur professionnalisme et à leur expertise, l'ont livré dans un état impeccable.

3. Les membres du conseil d'administration, qui ont mis l'épaule à la roue, n'ont pas été avare de leur temps et de leur énergie pour en arriver à ce résultat. Ce fut un long chemin à parcourir depuis 2008 pour remettre en piste la SHRT. Merci donc à l'autre Claude, Arthur, Caroline, Gloria, André F. et André L., et Carole.

4. Émilie Lassire-Lagrange, notre stagiaire et chef d'orchestre, qui a conçu et réalisé avec de petits

budgets (et beaucoup de gommette) la magnifique exposition de 116 photos. Cette photographe professionnelle très talentueuse a su redonner vie à nos photographies d'un autre âge.

5. Tout particulièrement ces bénévoles qui se sont joints à nous, au fil des jours, pour faire de la Maison d'histoire un espace vivant et convivial. De gros câlins tout spéciaux à ma conjointe Lorraine Lafrenière, combien patiente, à Marie-France Despatie, Normand Nantel, Yvon Jean, Yvan Goyette, Normand Brière, Serge Côté, Édith Fontaine, Olivier Bélanger et Simon Lassire.

6. Enfin, tous nos commanditaires qui nous soutiennent depuis cinq ans et nous permettent d'aller de l'avant avec moins de soucis financiers, notamment : monsieur Gilles Bordonado, président et directeur général de *La Revue*, monsieur Pierre Cofsky, directeur général du Collège Saint-Sacrement, monsieur André Shatskoff, directeur général de Caisse de Terrebonne, monsieur Denis Andlauer président et chef de direction de Keolis Canada ; madame Marie-France Despatie, monsieur Éric Blouin, président des Entreprises Lumivert, et monsieur Simon Blouin, mes deux fils et ma plus grande fierté. Arthur Heppell, notre

trésorier, prend un grand soin de vos précieux dons.

La Maison d'histoire de Terrebonne s'inscrira désormais dans l'offre touristique régionale et locale. Sa convivialité et sa vitalité entraîneront inévitablement un achalandage fort appréciable. Nous en ferons un lieu incontournable du Vieux-Terrebonne, un « point de départ vers une aventure merveilleuse à travers son prestigieux passé ». Mais, si la Société d'histoire est un organisme plein de ressources, celles-ci sont « intangibles »; elle manque de moyens concrets. Pour répondre à la demande, elle devra assurer une forme de permanence que seul le bénévolat ne pourra pas combler.

Il faudra aussi « construire » l'histoire de Terrebonne. Pour la diffuser dans des ouvrages « savants » et de vulgarisation, pour construire des circuits patrimoniaux qui retiendront les visiteurs et transformeront le Vieux-Terrebonne en un livre d'histoire « à ciel ouvert ». Il faut intensifier et approfondir la recherche historique, sortir des sentiers battus de l'anecdote et des lieux communs. L'histoire de Terrebonne est riche; elle se compare à un impressionnant gisement de pé-

trole que, depuis des décennies, quelques mordus exploitent au pic et à la pelle. Il faut investir les ressources susceptibles d'entraîner le maximum de retombées pour le développement du tourisme culturel.

Finalement, il faut préparer la relève. Les têtes blanches ne sont pas éternelles. Je n'oublie jamais que la tête blanche que je suis devenue était plutôt foncée il y a 37 ans, quand j'ai participé à la fondation de la SHRT. La prochaine relève n'acceptera pas de faire le pied de grue aux portes des officines, n'attendra pas des décennies pour passer à l'action. Elle voudra agir maintenant. On ne rattrape jamais le temps perdu.



Claude Blouin, M.A. (histoire)
président de la SHRT

Note de recherche : L'expansion du bourg de Terrebonne entre 1762 et 1832

LES LACORNE-RAMEZAY ET LES SEIGNEURS BRITANNIQUES

Suite de la page 1

RAPPEL

En 1720, Louis Lepage de Sainte-Claire acquit la seigneurie de Terrebonne de François-Marie Bouat, lieutenant-général au tribunal de Montréal et négociant. Dès 1721, il fit construire des moulins sur une jetée reliant la terre ferme à un îlet qui devint l'île-des-Moulins. Deux ans plus tard, il fit ériger une chapelle de mission appelée «Les Bois»¹. Les moulins et la chapelle constituèrent le noyau principal près duquel s'érigea petit à petit, au fil des concessions, un hameau, puis un village. Lepage concéda le premier emplacement au forgeron Vermet, en 1727. En 1736, un marchand et cinq artisans vivaient dans le hameau appelé Saint-Louis.

Au fur et à mesure de la croissance des activités des moulins, Louis Lepage concéda d'autres emplacements. Mais il fit faillite et dut vendre la seigneurie. Louis de LaCorne de Chapt s'en porta acquéreur en 1745, mais il tarda à concéder d'autres emplacements jusqu'en 1752. En dix ans, de 1752 à 1762, il concéda 18 emplacements qui s'étalèrent le long du chemin qui « menait au moulin » et des deux rives du chemin du Roy, depuis les moulins jusqu'à la limite nord de l'écluse. La rue Saint-Louis (aujourd'hui Saint-Pierre) et la rue Saint-François-Xavier furent loties des deux côtés, jusqu'à la rive gauche de la rue Sainte-Marie actuelle : c'était la limite est du troisième domaine seigneurial, la terre de Jean-Baptiste Dupré.

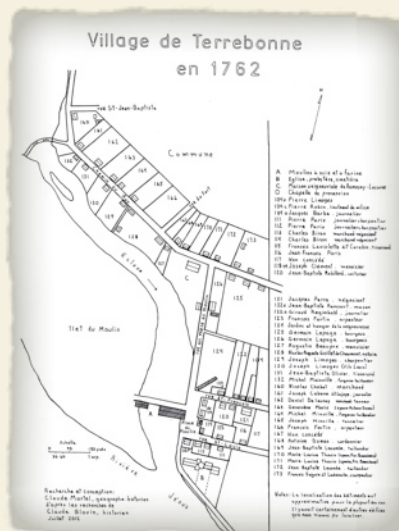
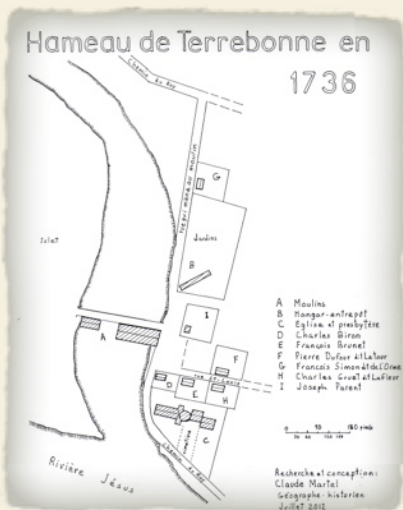
ELISABETH DE RAMEZAY (1762-1782)

Dans son mémoire de maîtrise portant sur les moulins de Louis-Lepage de Sainte-Claire, l'historienne Solange De Blois a émis l'hypothèse que l'expansion du bourg, dans la zone agricole à l'est, fut la conséquence d'une pression démographique et du manque d'espace disponible sur le domaine seigneurial :

« Sans doute la demande d'emplacements était-elle plus grande, car on a observé, en dépouillant les actes de ventes, qu'à partir de 1754 des parties ou moitiés de parcelles étaient vendues. Il semblerait que depuis un certain temps déjà, on était serré sur les quelques 40 emplacements du bourg. Entouré de terres, le village ne pouvait plus s'étendre autrement qu'en grugeant sur la zone agricole.²»

Ce serait donc pour cette raison que madame de Ramezay, administratrice de la succession de Louis LaCorne décédé en 1762, aurait autorisé le lotissement de la terre de Jean-Baptiste Dupré : « en raison des pouvoirs à eux [lui et sa femme] donné par madame veuve Lacorne seigneuresse dud. Terrebonne de vendre par portion [...] leur terre par emplacements pour y faire un allongement du village dud. Terrebonne »³.

Ainsi, entre 1765 et 1781, Jean-Baptiste Dupré lotit la portion de sa terre sise entre le chemin du Roy et la rivière Jésus (des Mille Îles) et vendit 28 em-



placements à 21 acheteurs différents⁴. Jusqu'en 1805, les deux propriétaires successifs Bernard Janisse et Jacob Oldham, vendirent respectivement quatre et six parcelles, portant le total d'emplacements lotis et cédés à 38 : quatre de ces emplacements étaient situés au nord du chemin du Roy, bornés par le tracé de la « future » rue Saint-Michel.⁵

Or, une concession ou vente concessionnaire, n'entraîne pas nécessairement l'occupation et la construction d'une maison et de bâtiments. Une recension des propriétaires d'emplacements du bourg de Terrebonne, réalisée en 1838⁶, montre que sur l'ensemble des 38 lots de la terre de Dupré, 17 étaient encore vacants (44,8 p. cent); si la rue Sainte-Marie comptait quelque 13 maisons (certains emplacements avaient été morcelés et comptaient plus d'une maison); on en dénombrait à peine trois sur la rue Saint-André (près de la rivière), et quatre sur le chemin du Roy, notamment celle en pierre de Jacob Oldham, érigée par le maçon Joseph Augé, en 1805. Cette constatation nous interpelle. Les actes de concession mentionnaient généralement que le concessionnaire devait construire une maison et enclore son emplacement dans les deux années suivant la concession. Qu'en a-t-il été avec ces ventes concessionnaires que nous n'avons pas encore dépouillées? Seuls l'établissement de la chaîne des titres de propriété et le dépouillement des divers contrats de mutation, entre le moment de la vente originale et la recension de 1838, pourront nous éclairer un peu plus.

SOUS LES SEIGNEURS BRITANNIQUES

En 1782, le négociant anglais Jacob Jordan acquit la seigneurie de Terrebonne de Pierre-Paul Margane de Lavaltrie; son fils Jacob la vendit en 1802 au baron de la fourrure Simon McTavish qui mourut prématurément en 1804. Sa succession confia l'administration de la seigneurie à Henry Mackenzie qui fut son agent de 1804 à 1832, année de son décès.

Entre 1776 et 1782, Lavaltrie fit des concessions d'emplacements à l'ouest du chemin du Roy ou de la grande rue; Jacob Jordan prit le relais entre 1782 et 1796, mais demeura parcimonieux, se limitant à un petit nombre de concessions dans ce qui devint le faubourg ouest. Était-ce parce qu'il n'y avait pas de demande ? Son fils Jacob jr ne fit aucune concession; il se désintéressa complètement de la seigneurie, s'occupant davantage de sa carrière militaire et politique; il fut d'ailleurs député du comté d'Effingham, de 1796 à 1800.

En 1798, avec ou sans l'autorisation du seigneur Jordan, comme ce fut le cas pour Jean-Baptiste Dupré quarante ans plus tôt, le capitaine de milice Joseph Limoges entreprit de lotir la moitié de la terre ancestrale et d'en vendre des parcelles. En moins de deux ans (1798 et 1799), il vendit quelque 30 emplacements à 27 acheteurs différents, dont quatre membres de sa famille. Ces emplacements se répartirent des deux côtés de la nouvelle rue Saint-Joseph, les emplacements de la rive ouest étant adossés à ceux de la rive est de la rue Saint-André. Un total de 35 emplacements furent vendus par Limoges avant 1807. L'autre moitié de la terre au sud du chemin du Roy et toute la portion

située au nord furent vendue à Jacob Jordan jr en 1800.

Ce dernier se départit de ses biens en 1806 et Joseph Limoges racheta du shérif la partie au sud du chemin du Roy; la partie au nord fut vendue aux frères Charles et Jean-Baptiste Roy. Limoges n'hésita pas à lotir la portion de terre qu'il racheta et en fit 37 emplacements qu'il vendit ou céda en héritage à 14 propriétaires différents, entre 1806 et 1815. Ces emplacements constituèrent les rues Sainte-Hortense (rue Laurier actuelle) et Saint-Norbert (rue Chapleau actuelle); cette dernière s'arrêtait à la hauteur du prolongement de la rue Saint-Pierre.

Les 35 emplacements de la rue Saint-Joseph auraient répondu à une demande : on constate que lors de la recension de 1838, quelque 24 lots étaient construits (68,5 p. cent), tandis que les emplacements de la rue Saint-André étaient encore vacants. Par ailleurs, seulement deux emplacements des 37 de la deuxième partie de la terre étaient construits en 1838, soit un peu plus de cinq p. cent.

Joseph Limoges avait planifié cette opération. Les transactions notariées montrent que les lots étaient numérotés dans un ordre croissant depuis la rivière jusqu'au chemin du Roy, qu'ils étaient bornés par des piquets de cèdre. Le tracé des nouvelles rues ou du prolongement des anciennes était arrêté, leur largeur fixée à 24 pieds. Limoges leur avait même donné des noms qui furent abandonnés par la suite.

Le débordement du bourg sur la zone agricole était-il vraiment le résultat d'une pression démographique? La thèse de De Blois ne se confirme pas.

Archéologie : Site préhistorique de Mascouche (Borden BkFj-5)

Suite de la page 1

L'endroit aurait été visité par les ancêtres des Iroquoiens, entre l'an 900 et l'an 1000 de notre ère, à une période appelée le Sylvicole moyen tardif.

CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE

Les archéologues étaient sur les lieux pour évaluer la valeur patrimoniale des bâtiments et des terrains qui composent le domaine seigneurial de Mascouche. Ils ont remarqués des vestiges dans une pente abrupte, haute de deux mètres et demi, qui descend vers la rivière. Les artefacts préhistoriques étaient à près d'un mètre sous la surface du sol. L'épaisseur du sol de surface serait due à l'accumulation des sédiments, lors des débordements de la rivière. Trois sondages exploratoires ont ensuite été effectués en périphérie de la découverte. Les trous de 50 cm de côté devaient permettre de vérifier la présence d'autres vestiges un peu plus loin. Seul l'un d'eux a livré du matériel préhistorique.

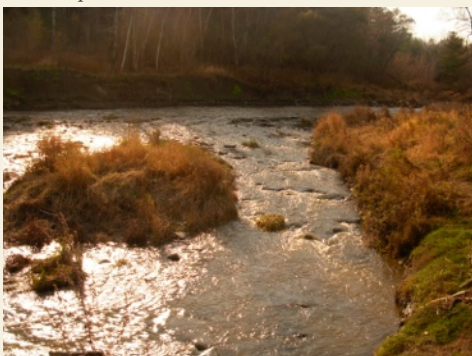


Photo 2 : Rapids près du site préhistorique de Mascouche (BkFj-5) – (Photo Ethnoscop)

Le site archéologique, situé en bordure d'un rapide, est à environ 350 mètres en

aval de la chute qui fut exploitée par le moulin seigneurial (photo 1). Plus à l'Est, le ruisseau Gariépy-Gagnon se jette dans la rivière Mascouche. Les eaux tumultueuses (photo 2) laissent croire que les Amérindiens effectuaient un portage à cet endroit, lorsqu'ils canotaient sur la rivière Mascouche. Quant au ruisseau, son embouchure pouvait correspondre à une croisée de chemin pour les voyageurs de l'époque.

DATATION

Les archéologues ont mis au jour 18 fragments de pots en terre cuite, lesquels semblent provenir de trois ou quatre vases différents. Un premier vase est représenté par trois fragments qui se recollent ensemble, le second vase est représenté par dix fragments et le troisième n'est représenté que par un seul tesson. Ce dernier aurait été de très petite dimension. Finalement, le quatrième pot est aussi représenté par un seul fragment, lequel pourrait également provenir du premier ou du deuxième vase.

Les tessons de poterie découverts sont décorés d'impressions réalisées avec des bâtonnets ficelés. Ce type de motif était courant entre les années 900 et 1000 de notre ère. Les potières appuyaient sur la pâte non cuite des récipients avec un petit bâton, autour duquel elles avaient enroulé une cordelette. Une fois l'œuvre cuite, la trace de la petite corde était immortalisée (photo 3).



Photo 1 : Le domaine seigneurial de Mascouche, vu depuis le site préhistorique (Photo Ethnoscop)

Un bon nombre de fouilles archéologiques ont été effectuées dans la région de Terrebonne au cours des décennies. Toutes n'ont pas donné de résultats spectaculaires. Pourtant, quand on s'intéresse d'un peu plus près à l'histoire de la région, on ne peut les ignorer, car elles apportent un éclairage additionnel à nos connaissances. Dans notre prochain numéro, nous publierons un article sur les fouilles effectuées sur le site du domaine et du fort de Lachenaie, site de batailles entre les Iroquoiens et les Français à la fin du XVII^e siècle.



Photo 3 : Tesson du premier vase. La bande de lignes obliques (au centre) correspond à des empreintes de cordelette. (Photo Ethnoscop)

Outre le décor, un second élément laisse croire que le site de Mascouche a été occupé au Sylvicole moyen tardif : la présence d'un petit vase dans la collection archéologique. Le tesson correspondant au troisième vase provient de son bord (photo 4).



Photo 4 : Bord du troisième pot. Le degré de courbure très prononcé (haut de la pièce) indique qu'il s'agirait d'un petit vase. (Photo Ethnoscop)

Étant donné la courbure très prononcée de la pièce, le vase devait n'avoir qu'une petite ouverture au sommet, ce qui laisse croire que l'objet en entier

était de faible dimension. Or, les petits vases n'apparaissent dans les sites préhistoriques qu'à partir du premier millénaire de notre ère. On pense que la grande majorité de ces petits objets sont des pratiques exécutées par des enfants, pour apprendre les rudiments de la fabrication de poteries. Clermont et Chapdelaine (1982) s'étonnent de leur apparition tardive dans les sites préhistoriques, puisqu'à toutes les époques où la poterie était d'usage, des jeunes ont dû être initiés aux techniques.

ALIMENTATION

Les pots en terre cuite servaient à cuisiner, transporter des denrées ou de l'eau et entreposer les réserves de nourriture. La présence d'une couche épaisse de matière carbonisée à l'intérieur du second vase (photo 5) indique qu'il aurait servi à la cuisson d'aliments. Une croûte de carbonisation se serait formée lors de la préparation de bouillons onctueux, à cause des débris culinaires qui adhéraient aux parois du vase.



Photo 5 : Carbonisation à l'intérieur du second vase. (Photo Ethnoscop)

A-t-on allumé un feu pour cuisiner sur le site ? Ce n'est pas impossible, si l'on en juge par la présence de fragments de pierres granitiques présentant des arêtes très aiguisées (photo 6). Aux dire des archéologues qui ont fait les recherches, ces arêtes indiqueraient que les roches ont éclatées sous la chaleur d'un feu. De plus, ces dernières semblent avoir été apportées par les Amérindiens, puisqu'on n'en retrouve pas naturellement dans la région.



Photo 6 : Fragment de roche (Photo Ethnoscop)

La découverte de 32 ossements fragiles et fragmentés est plus convaincante, quant à la possibilité que l'on ait préparé des repas sur le site. À l'époque, on brisait les os en morceaux pour les faire bouillir et en retirer la moelle. Certains os semblent provenir de gros mammifère (photo 7), ce qui indique que des activités de chasse ont eu lieu dans les environs. Par ailleurs, la présence de rapides suggère que l'endroit était aussi favorable pour la pêche. Les hommes du Sylvicole moyen étaient passés maîtres dans l'art de la pêche dans les rapi-

des, si l'on en croit des recherches effectuées sur le site archéologique de la Pointe-du-Buisson, à Melocheville (Clermont et Chapdelaine, 1982).



Photo 7 : Os de mammifères (Photo Ethnoscop)

CONCLUSION

Profitant d'un arrêt imposé par les rapides de la rivière Mascouche, des Amérindiens de passage se sont arrêtés le temps de chasser et peut-être de pêcher. Leur séjour a, bien sûr, nécessité la préparation de repas. Cette scène de la vie quotidienne, dépeinte par l'archéologie, s'est possiblement déroulée à la fin du Sylvicole moyen, soit au Sylvicole moyen tardif (entre l'an 900 et 1000).

Au cours du Sylvicole moyen (entre l'an 500 et 1000), des groupes nomades près du fleuve Saint-Laurent se sont spécialisés dans la pêche. En demeurant groupés longuement près des plans d'eau, ils ont amorcé un processus graduel de sédentarisation. Dès l'an 1000, ils adoptèrent l'horticulture (Limoges, 2006). En produisant ainsi leur nourriture, ces groupes amérindiens en vinrent à bâtir des villages qu'ils occupèrent en permanence, pour des durées variant entre dix et 20 ans. Ce sont ces villageois au mode de vie proprement iroquoien que rencontra le capitaine Jacques Cartier, au moment de sa visite de Montréal en 1535 (Tremblay, 2006).

La maison Eugène-Labelle (1923), à Terrebonne, abrite la nouvelle *Maison d'histoire*

« La "maison" actuelle prend place sur un emplacement vendu le 8 mars 1777 à Jean-Baptiste Lapointe. Tout porte à croire que le terrain demeure sans résidence pendant plusieurs années; une petite maison de bois et une vieille étable figurent en 1835. Entre 1838 et 1866, une maison est construite sur ce terrain et tout indique qu'en 1904, une autre maison, plus spacieuse, à trois étages, est construite avec magasin au rez-de-chaussée. Le propriétaire de l'époque, Albert Robitaille, est commerçant et voiturier.

EUGÈNE LABELLE

Premier propriétaire de la maison actuelle, Eugène Labelle voit le jour à Saint-François-de-Sales le 18 novembre 1862 et épouse Agnès Forget, à Terrebonne, le 15 février 1887. Neuf enfants naissent de cette union. Le 9 juillet 1906, Eugène Labelle se porte acquéreur de la grande maison à trois étages de la rue Saint-André, où il établit son commerce au rez-de-chaussée; les deux autres étages faisant office de résidence familiale. Outre ses fonctions d'agent et de commerçant, M. Labelle est un personnage public de Terrebonne, cumulant les fonctions de président de la commission scolaire de 1907 à 1924, de conseiller municipal en 1910, en 1911, en 1913, en 1914, puis de maire de 1918 à la fin de janvier 1923. Il demeure toutefois conseiller municipal de 1923 à 1925.

SA MAISON

Au lendemain du mémorable incendie du 1^{er} décembre 1922, il ne restait plus

qu'un « tas de ruines fumantes » sur le terrain, tout comme les 127 autres



Maison Eugène-Labelle (1923) (SHRT, 2012)

maisons du « bas du village » détruites par ce terrible sinistre. Eugène Labelle ne tarde pas à reconstruire. Une photo du printemps 1923 nous montre la maison actuelle en construction. À l'instar de bien des concitoyens, M. Labelle put reconstruire la maison grâce à un emprunt de 3500 \$ contracté auprès de la Ville de Terrebonne, à un taux de sept p. cent d'intérêt. De style « boomtown », à deux étages, la maison originale comprenait un toit en parapets à gradin; celui-ci fut modifié par la suite pour un toit plat avec une corniche en angle. Outre les deux escaliers en coin qui ont été remplacés par un escalier central, face à la porte d'entrée, la maison n'a pas subi de modifications dans son apparence extérieure.

Eugène Labelle ne put jouir de sa nouvelle maison très longtemps, car il décède le 29 mai 1925, à l'âge de 63 ans. »

Claude Martel, géographe-historien
Extrait de «Un brin d'histoire»,
La Revue, 19 mars 2013

Livre : Extrait de *À nous la terre et la liberté* de Richard Lagrange, à paraître en avril 2013

Suite de la page 1

LA FONTAINE À LA DÉFENSE DES JOURNALISTES DUVERNAY ET TRACEY, EN 1832

[...] Entre-temps, Masson participait à une assemblée loyale au British American Hotel à Montréal, le samedi 3 novembre, et fut nommé à un comité pour envoyer une adresse au Roi. Quelques jours plus tard, il fit l'acquisition de la seigneurie de Terrebonne. Cela « prouve, écrit le journaliste de *L'Ami du peuple*, de l'ordre et des lois le 19 décembre 1832, qu'il n'est pas impossible aux Canadiens de commercer sur une grande échelle, avec le plus grand avantage pour eux-mêmes, et pour leur pays dont la prospérité générale doit résulter des prospérités particulières »¹. À ce succès se greffa, l'année suivante, sa nomination au poste de conseiller législatif par le gouverneur Aylmer. Ayant été un des principaux magistrats de la Cour des sessions spéciales de la paix qui avait commandé les connétables le 21 mai et qui avait exigé la présence de

l'armée pour maintenir l'ordre, Masson était bien préparé pour affronter les insurrections de 1837-1838. Ses contacts avec les autorités policières et militaires, ainsi qu'avec le gouvernement, lui furent utiles pour faire face au mouvement patriote du Nord, qui comptait sur des leaders influents à Terrebonne.

LOUIS-JOSEPH PAPINEAU À L'ÉCOLE DE FRANÇOIS-XAVIER VALADE, À TERREBONNE, EN 1833

Reconnu comme un libéral et un fervent démocrate, l'instituteur F.-X. Valade reçut la visite de Papineau dans son école le 28 août 1833. Les citoyens du village et des paroisses voisines se déplacèrent en grand nombre pour l'accueillir. L'objectif de Papineau était d'offrir son appui à Valade qui enseignait les principes libéraux et l'histoire du Canada rédigée par le docteur Jacques Labrie, un ardent patriote.² Il était aussi venu à Terrebonne pour promouvoir



François-Xavier Valade, instituteur et notaire

L'accession de François-Xavier Valade au rang de notaire se fit, en septembre 1835, et non sans péripéties. Tout d'abord, en 1827, Valade entama un premier brevet de notaire sous maître P. P. Desmarais, qu'il continua à partir de 1829 sous le notaire Desève. Ce dernier décéda sans laisser à François-Xavier les certificats dont il avait besoin, de sorte que Valade dut recommencer une cléricature avec Toussaint Limoges, de Terrebonne. Monsieur Limoges décéda à son tour, en 1832, et François-Xavier Valade continua sa cléricature avec Joseph-Léandre Prévost. En 1835, un conflit mit abruptement fin aux bonnes relations entre Prévost et Valade, quelques mois seulement avant l'obtention du brevet officiel de notaire. Valade entama alors un brevet complémentaire avec le notaire Labadie, à Montréal. Le conflit avec Joseph Léandre Prévost se régla devant le tribunal, Valade put terminer sa cléricature et passer, enfin, son brevet.

la loi des écoles de syndics ou de l'Assemblée qui implantait un système d'écoles élémentaires subventionnées par la Chambre d'assemblée et administrées par des élus locaux. À Terrebonne, l'évêque de Montréal, M^{gr} Lartigue et le curé Porlier s'opposaient à l'élection des libéraux François Coyteux, Antoine Dumas et Pierre Auger aux postes de syndics des écoles primaires de la paroisse. Rien n'y fit. Ils furent élus. À Sainte-Thérèse, Mgr Lartigue sermonna le curé Charles-Joseph Ducharme dans une lettre du 21 novembre 1831 : « Je suis fâché que vous ayez fait ou laissé passer sous la régie des Syndics, établis par la loi de 1829, une école située sur le terrain de la Fabrique : il faudra se débarrasser au plus tôt de ce mode dangereux d'administration d'école »³. En fait, cette loi confiait le contrôle, la supervision et le financement des écoles aux députés de la Chambre d'assemblée c'est-à-dire aux laïques.

N'était-il pas dans la nature même des gouvernements élus d'étendre la démocratie au sein des autres institutions de la so-

ciété ? Il s'agissait de la fracture de la société entre oligarques et démocrates. Le comté de Terrebonne reflétait cet état de situation, où quelques personnes détenaient d'immenses fortunes et bénéficiaient d'une grande influence auprès du gouverneur. Le notaire F.-H. Séguin explicitait sa position en faveur de l'oligarchie et du contrôle de l'éducation par l'Église en ces termes :

La nomination des personnes, qui doivent surveiller les écoles tenues sous cette régie est laissée au choix des tenanciers, qui réunis en assemblée doivent procéder à ce choix par voie d'élection. [...]. Ce système me paraît défectueux en ce qu'il tend à déprécier tôt ou tard le clergé catholique dans l'esprit du peuple et par contre coup la religion dont ils sont les ministres. En effet, si, comme on n'en peut douter, la morale est essentiellement liée à la partie élémentaire de l'éducation, il s'ensuit évidemment que le curé d'une paroisse doit avoir nécessairement l'intendance des écoles établies dans sa paroisse, et que ce droit étant inhérent à sa charge il était tout à fait inconvenant de le faire

dépendre des chances d'une élection ou du caprice de ses paroissiens.⁴

Il prétendait que la voix du peuple mènerait à la révolution, « qu'en France, on préluda la révolution de 1789 par décréter le clergé et lui faire perdre l'influence qu'il doit avoir dans l'esprit des peuples. Voudrait-on révolutionner en Canada ? »⁵ Séguin accompagnait l'évêque de Montréal dans sa visite épiscopale, d'une paroisse à l'autre, pour s'opposer à l'établissement des écoles laïques et libérales dans Terrebonne. En 1836, suite aux pressions du haut clergé catholique, la loi sur les écoles de syndics fut bloquée par le Conseil législatif.

Les dés étaient jetés. Devant la fermeté du gouverneur, des Conseils législatif et exécutif à bloquer les lois de la Chambre d'assemblée, comment les patriotes allaient-ils réagir ? La réponse vint sous la forme de 92 Résolutions, le programme politique du Parti patriote. [...]

À suivre!

La Société d'histoire présente son programme d'activités du printemps 2013

21 AVRIL 2013 : LANCEMENT DU LIVRE DE RICHARD LAGRANGE, *À NOUS LA TERRE ET LA LIBERTÉ. LES INSURRECTIONS DANS LE COMTÉ DE TERREBONNE EN 1837-1838*.

Jeudi 28 mars 2013 : **Souper-cause-rie – Hommes des bois : bûcherons et chantiers**, par Simon Rodrigue, ethnologue et documentariste
Le bûcheron, c'est l'homme fort, travailleur acharné, «repousseur» de frontières, descendant du coureur des bois, être fier et indépendant. C'était un héros québécois avant que la technique ne le repousse dans l'ancre du folklore.
18 h 00, Bistro McTavish (salle Vargas) 803, rue Saint-Pierre, Terrebonne.

Admission : 30 \$ (repas, taxes et service inclus, sans la boisson) – Réservation et choix de menu requis, au plus tard le lundi 25 mars 2013 – S'adresser à Emilie Lassire-Lagrange, (450) 492-7477 ou Caroline Moïse, (514) 326-2792.

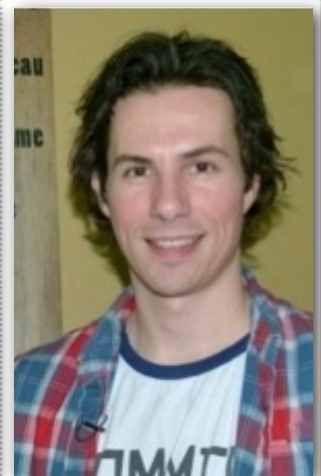
Dimanche 21 avril 2013 : **À nous la terre et la liberté. Les insurrections dans le comté de Terrebonne, en 1837-1838** par Richard Lagrange, historien
À l'occasion de son brunch-bénéfice, la SHRT procédera au lancement du livre de Richard Lagrange *À nous la terre et la liberté*. L'auteur prononcera aussi une allocution sur le même sujet.
11h00, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

Admission : 40 \$ (brunch et conférence) – Reçu émis pour don de charité.
Billets en vente auprès des membres du Conseil d'administration ou à la Maison d'histoire de Terrebonne, 148, rue Saint-André.

Jeudi 16 mai 2013 : **1774-1783 : Terrebonne, un bourg occupé** par Claude Blouin, historien
Conférence suivie de l'Assemblée générale annuelle de la SHRT.
Durant la guerre d'Indépendance américaine, la population de Terrebonne et des environs connut des moments difficiles : « billetage » de soldats, saccages de maisons, arrestations, emprisonnements, viols... Terrebonne était un bourg sous occupation militaire. Réguliers britanniques et auxiliaires allemands furent hébergés par les habitants; plusieurs de ces auxiliaires épousèrent des femmes de la région et s'installèrent dans le bourg par la suite.
19h30, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.



La descente des billots (Album universel, vol. 21, 10 décembre 1904, BAnQ, PER M-176; MIC A117)



Simon Rodrigue, ethnologue

Notes et références

Note de recherche : L'expansion du bourg de Terrebonne, de 1762 à 1832, p. 6

¹ DESPATIS, Aimé, *Saint-Louis-de-Terrebonne. Les église de Terrebonne – 1723 – 1734 – 1878*, Terrebonne, s.é, 1955.

² DE BLOIS, Solange, *Possibilités et limites d'une entreprise seigneuriale : les moulins de Terrebonne, 1720-1775*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1995, p. 57, note 24.

³ BAnQ, centre de Montréal. Minute du notaire Antoine Foucher, Vente à Jacques Maurice dit Lafantaisie, 29 novembre 1766, citée par Solange De Blois, *op. cit.*, p. 57, note 23.

⁴ Solange De Blois en a dénombré 21 dans le livre terrier de la seigneurie, établissant l'équation un acheteur, un emplacement. Or, il s'avère que Rancourt, par exemple, acheta trois emplacements en une seule transaction.

⁵ Relevé de la banque *Parchemin* (Archiv-Histo).

⁶ BAnQ, centre de Montréal. Minute du notaire Jean-Baptiste-Léon-Léandre Prévost, Acte, Répartition, calculs etc. pour le chemin de communication entre la rivière Jésus et la rivière des Prairies, 17 février 1838.

Archéologie : Site préhistorique de Mascouche (par Francis Bellavance), p. 8

CLERMONT N. et CHAPDELAIN C., 1982, *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècle d'archives oubliées*. Département d'anthropologie, Université de Montréal, 170 p.

ETHNOSCOPI, 1987, *Évaluation patrimoniale du Domaine de Mascouche*. Ministère des Affaires culturelles. Tome 2, 204 p.

LIMOGES S., 2006, « Pointe-du-Buisson : un lieu de pêche millénaire, un prélude à l'horticulture », dans R.Tremblay, *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs*. Les Éditions de l'Homme. Montréal, p. 24-25

TREMBLAY, R., 2006, *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs*. Les Éditions de l'Homme. Montréal, 139 p.

Extrait de *À nous la terre et la liberté de Richard Lagrange, à paraître en avril 2013, p. 11*

¹ *L'Ami du peuple, de l'ordre et des lois*, 19 décembre 1832.

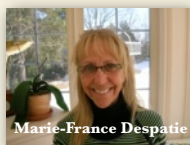
² Serge Laurin, *Histoire des Laurentides, Québec, IQRC*, 1989, p. 172-173, 187-189.

³ *RAPQ 1942-1943*, « Correspondance de M^{gr} Jean-Jacques Lartigue, évêque de Montréal », p. 124.

⁴ *BAC*, François-Hyacinthe Séguin, *Notes prises à Terrebonne de 1831 à 1833*, MG 24, Série I, p. 29.

⁵ *Ibid.*, p. 30.

Donateurs



La SHRT est membre des organismes suivants :

